

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Rappel des mesures sanitaires de base

Gaspé, le 1^{er} juillet 2021 – En ce début de vacances d’été pour plusieurs, le CISSS de la Gaspésie et la Direction régionale de santé publique tiennent à rappeler que les mesures sanitaires de base s’appliquent toujours, même en zone verte.

Soulignons par exemple que le port du masque dans les lieux publics fermés est toujours en vigueur. Il est toujours important de passer un test de dépistage pour la COVID-19 lorsqu’on a des symptômes. Le lavage des mains et la distanciation sociale sont deux autres moyens efficaces de limiter la propagation du virus. D’autres règles pour diverses circonstances ou activités sont aussi en vigueur et importantes à respecter (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-1-vigilance-zone-verte>).

Finalement, nous encourageons les personnes qui n’auraient pas reçu leur première dose à le faire le plus tôt possible. Les personnes qui ont reçu une première dose, il y a plus de 56 jours, seront rappelées par le CISSS de la Gaspésie. Si elles n’ont pas de rendez-vous, elles peuvent se présenter dans l’une des cliniques sans rendez-vous offertes au cours des prochains jours. L’information à ce sujet est disponible sur le site Web du CISSS de la Gaspésie au : <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/2021/06/04/sites-de-vaccination-et-horaires/>

-30-

Source :

Lou Landry

Agent aux communications et relations avec les médias

CISSS de la Gaspésie